

Pénélope Komitès lance un plan 2016-2020 pour développer les ruches à Paris

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire, lance aujourd'hui un plan ambitieux en faveur du développement à Paris des ruches et des insectes pollinisateurs, dont le rôle est essentiel en matière de biodiversité. Il prendra la forme d'une série d'actions déployées par la Ville de 2016 à 2020.

L'abeille domestique, et l'ensemble des insectes pollinisateurs sont considérées comme des sentinelles, qui donnent l'alerte sur les dangers qui menacent l'équilibre naturel et la santé des hommes. Depuis plusieurs années, les insectes pollinisateurs sont néanmoins menacés par des modifications de leur milieu de vie, en particulier en raison de l'utilisation intensive des pesticides. Ainsi l'abeille et les pollinisateurs, sont à la fois témoins et victimes de la dégradation de l'environnement.

700 ruches à Paris, dont 143 sur des équipements municipaux

Depuis le début de sa mandature, Anne Hidalgo a impulsé de nombreuses actions pour développer la place de la nature en ville. Dans ce cadre, Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts, de la nature et de la préservation de la biodiversité, annonce aujourd'hui « le lancement d'un plan 2016-2020 qui va faire de Paris la capitale des abeilles ».

Paris compte déjà près de 700 ruches, dont 143 ruches implantées sur des équipements municipaux. Elles sont gérées par des associations, des professionnels ou des particuliers apiculteurs. Une partie d'entre eux se sont engagés auprès de la Ville, sous la forme de convention d'occupation du domaine public, à développer des ruchers pédagogiques qui allient production de miel et sensibilisation du grand public aux enjeux de la pollinisation.

Un plan ambitieux en faveur de tous les insectes pollinisateurs

« Nous allons déployer, dans les quatre ans qui viennent, une série d'actions mobilisant tous les vecteurs de développement des ruchers à Paris, avec une attention particulière portée aux insectes pollinisateurs sauvages : abeilles, bourdons, papillons, mouches, guêpe ou encore scarabées. Quatre axes seront privilégiés : développer un environnement favorable à ces insectes, installer de nouveaux ruchers sur le patrimoine public et privé, faciliter la vente de miel et de produits dérivés, et mieux informer les Parisiens », détaille l'adjointe à la Maire.

La Ville de Paris va ainsi augmenter les ressources en nectar et en pollen, mobiliser les directions municipales mais aussi les entreprises et les associations pour identifier de nouveaux lieux où implanter des ruches, développer une marque « Miel de Paris » ou encore obtenir la labellisation « APicité ».

« Nous allons également veiller à réduire les risques de mortalité pour ces insectes », souligne Pénélope Komitès. « La Ville a cessé, depuis 10 ans, d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts. Nous devons maintenant accompagner et encourager les autres gestionnaires d'espaces verts à Paris à faire de même », indique l'élue.

Enfin, il s'agira de renforcer la lutte contre le frelon asiatique, un nuisible qui se nourrit des mouches, des guêpes et des abeilles domestiques. « Un réseau de veilleurs a été mis en place, le personnel des parcs et jardins est formé. Dès que des nids seront repérés, ils seront détruits », conclut-elle.

Contact presse : presse@paris.fr / 01.42.76.49.61